

Consignes données aux candidats EPF Ski Alpin

1. Transport

Les déplacements effectués de votre domicile au site de la prestation physique, puis entre celui-ci et le site de la prestation orale, se font sous votre responsabilité si vous êtes majeur ou celle de vos responsables légaux si vous êtes mineur.

2. Matériel obligatoire.

Le port du **casque spécifique** (avec des oreilles rigides et sans mentonnière) **et de la protection dorsale** sont obligatoires. Les skis utilisés doivent être adaptés à l'épreuve et les fixations doivent être réglées selon votre poids et votre niveau.

3. Horaires.

Le contrôle des présences est effectué à l'heure indiquée sur la convocation.

Les **horaires exacts** seront **annoncés à la sono par le speaker, soyez attentifs !**

Le début de la reconnaissance est prévu à **9h00**, le début de la 1^{ère} manche est prévu à **9h30**.

Le départ de la 2^{ème} manche est prévu aux environs de **10H45**.

Les horaires indicatifs des oraux seront affichés entre les 2 manches en fonction de l'importance du déplacement à effectuer pour rentrer à votre domicile (votre établissement sert de lieu de référence géographique).

4. Remontées mécaniques

Le **forfait** dont vous êtes destinataire **doit uniquement vous permettre de vous rendre sur la piste de l'épreuve** (échauffement, reconnaissance, prestation physique). Vous ne devez pas l'utiliser pour skier « librement » sur le domaine skiable avant, pendant ou après votre prestation physique. Contrevenir à cette règle engage votre responsabilité ou celle de vos responsables légaux.

5. Consignes de sécurité

Pendant le slalom **aucune personne n'est autorisée à évoluer sur la piste d'épreuve**, aux abords du tracé. **L'échauffement se déroule sur la piste spécifique à chaque site (précisée lors du briefing)**, vous devez à tout moment être maître de votre vitesse et de vos trajectoires. **Le jury se réserve le droit de vous retirer votre dossard si votre comportement peut mettre en danger la sécurité d'autrui ou même la vôtre.**

Vous devez rester exclusivement sur les remontées mécaniques permettant l'accès au départ de l'épreuve et sur la piste de l'épreuve (un plan des pistes est affiché sur lequel la piste de l'épreuve et la(les) remontée(s) pour y accéder sont surlignées).

Dès votre arrivée après votre slalom, vous devez sortir de la raquette, et vous placer derrière les filets.

À l'issue de la première manche, si vous estimez que réaliser la deuxième manche vous met en danger, vous pouvez ne pas y participer. Dans ce cas vous avez l'obligation de restituer votre dossard en sortie de raquette et d'émarger pour attester votre volonté de ne pas participer à la deuxième manche.

En cas de non-respect de ces consignes votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident sur les remontées ou les pistes balisées ouvertes, à fortiori en dehors des pistes ouvertes et balisées.

6. Règlement.

Si vous êtes gêné sur le parcours par une personne ou un objet, vous devez **vous arrêter, faire constater** la gêne au contrôleur le plus proche, **et ne pas couper la ligne**. Remontez ensuite pour reprendre le départ. Dans le cas où vous continuez le slalom, celui-ci sera validé par les juges.

Si vous êtes en retard au départ au moment de l'appel de votre dossard, vous partirez dernier de la manche.

Seule votre meilleure manche sera prise en compte pour vous attribuer une note sur 16, l'oral étant sur 4. Le barème est indiqué **sur le référentiel de l'épreuve qui figure au dos de votre convocation**.

7. Émargement et dossards.

Vous émargerez, en présentant **votre convocation et votre carte d'identité** (cette dernière devra être **présentée au départ de chaque manche**). Vous préciserez le **numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence** et le cas échéant, si un **accompagnant est présent sur le site**, vous **préciserez son identité et son numéro de téléphone**.

Votre **dossard** vous sera ensuite remis, ainsi que votre **forfait**.

Vous devrez impérativement **restituer votre dossard** avant la sortie de la raquette d'arrivée **après l'arrivée de votre deuxième manche de slalom** (ou de votre première manche si vous décidez de ne pas participer à la seconde). La restitution du dossard marque la **fin de votre prestation physique**.